



7 RUE RAOUL FOLLEREAU
77600 BUSSY SAINT GEORGES - FRANCE
Tél : +33 (0)1 64 66 20 20 - Fax : +33 (0)1 64 66 20 30
E-mail : amix@amixprevention.com
www.amixprevention.com



AFFICHAGE ET MESURE DYNAMIQUE DES RISQUES AUDITIFS

Code du Travail
Art. 4161-2

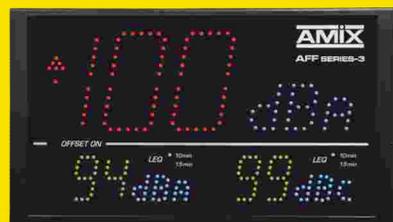


Fabrication Française

www.amixprevention.com

Protégez votre audition au quotidien

Code du Travail
art. 4161-2



CAP90

CAP65

CAP40

Toujours bien informé

Information générale



La société AMIX fabrique des afficheurs et des limiteurs de niveaux sonores depuis 20 ans. L'intégration des afficheurs pourra se faire partout où il est nécessaire de **sensibiliser le public** aux niveaux sonores et ses nuisances: écoles, bibliothèques, bureaux de type open space, ateliers, laboratoires, réfectoires, salles de réunion, halls d'entrée, bars, rues animées.

Les afficheurs ont la particularité de **changer de couleur** suivant des seuils définis au préalable, sur une large palette de couleurs. Chacun des trois affichages est **configurable en couleur** de base et en fonction des dépassements

Les nuisances sonores représentent, au même titre que la pollution de l'air ou les produits toxiques, un risque environnemental. Les conséquences se font sentir non seulement sur la qualité de vie mais aussi sur la santé. Celles-ci sont en fonction de l'intensité, de la fréquence et de la durée du bruit, avec un facteur aggravant pour les personnes vulnérables.

Rappel

Le bruit est la principale source de nuisance pour les français. L'AFNOR définit le bruit comme :

« **toute sensation auditive désagréable ou gênante, tout phénomène acoustique produisant cette sensation** »

L'unité de mesure utilisée est le décibel (dB).



Deux machines émettant un bruit de 85dB chacune, donnent un bruit résultant de 88dB. Soit un bruit deux fois plus important.

A l'inverse, si on veut gagner 3dB, il faut diviser le bruit par deux ;

Quand on passe de 90dB à 100dB, l'intensité sonore est multipliée par 10 !

Les plus

- ✓ **Affichage Multi-couleur**
- ✓ **Technologie POE**
- ✓ **Serveur Web embarqué**
- ✓ **Envoi d'alerte par email**
- ✓ **Contrôle à distance**
- ✓ **Duplication de l'affichage possible**



www.amixprevention.com

Source : CIDB, Chambre des métiers et de l'artisanat, RAmi

